

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 2024-00041

Le soussigné donne avis public qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le **mardi 4 mars 2025, à 19h00**, à la salle du conseil située au 245, chemin Picard, à Shefford. Au cours de cette séance, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets

La demande de dérogation mineure a pour but d'autoriser un logement d'appoint sur un terrain ayant une superficie de terrain de 3 820,90 mètres carrés (41 127,82 pieds carrés).

La réglementation en vigueur

Le Règlement de zonage numéro 2016-532, à l'article 4.1.6, stipule que sur l'ensemble du territoire, à l'exception d'un terrain ayant une superficie de moins de 5 000 m², un logement d'appoint peut être aménagé pour un bâtiment de la classe d'usage « habitation unifamiliale » de type isolé.

Identification du site concerné

La propriété visée par la demande de dérogation mineure se situe sur le lot 3 617 637, cadastre du Québec, sise au 115, rue Clermont, dans la zone R-3.

Commentaires

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande en se présentant à la séance du conseil municipal qui aura lieu le 4 mars 2025, à compter de 19h00, au 245 chemin Picard, à Shefford.

Fait à Shefford, le 13 février 2025

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)

James L. Lacroix